



COMMUNE DE FECHY

INFORMATIONS COMMUNALES

Madame, Monsieur,

Manifestations privées

Font partie de cette catégorie toutes manifestations où il n'y a aucune transaction financière (paiement de boissons, entrées, dons, collectes, etc.)

Dès le moment où l'on doit "sortir son porte-monnaie", la manifestation devient publique.

L'arrêté d'imposition communal prévoit le prélèvement d'une taxe de 10% sur les recettes de concerts, conférences, etc.

De ce fait, nous prions les personnes concernées de bien vouloir soumettre d'office une demande d'autorisation à la Municipalité.

Recensement des chiens

Seuls les chiens nouvellement acquis et les chiens décédés doivent être annoncés à l'administration communale tout au long de l'année.

Déclaration d'impôt

Si vous souhaitez remplir vous-même votre déclaration d'impôt, vous pouvez passer dans les bureaux communaux pour vous procurer le CD VaudTax; vous pouvez également le télécharger sur le site Internet de la commune (www.fechy.ch)

Une autre façon de préserver l'environnement

Le saviez-vous? Les cartouches d'encre pour imprimante à jet d'encre peuvent être remplies plusieurs fois. Au lieu de vous en débarrasser lorsqu'elles sont vides, renvoyez-les dans une pochette RefillPost; vous les recevrez en retour dans votre boîte aux lettres après 2-3 jours ouvrables. Cette solution futée vous permettra de réaliser jusqu'à 50 % d'économies par rapport à l'achat d'une cartouche neuve; qui plus est, vous contribuerez à la protection de l'environnement.

Plus d'infos sous www.postmail.ch/refillpost ou auprès du Greffe municipal.

suite au

verso

Récupération des déchets

Vous découvrez, ci-après, le tableau des déchets pour les 3 dernières années.

Année	Nombre habitants	Déchets (cartons, pet, verre, papier, etc)	Moyenne déchets en Fr./habitant	Déchets ménagers	Moyenne déchets ménagers en Fr./habitant
2005	735	53715.-	73.10	53860.-	73.30
2006	719	48182.-	67.--	56189.-	78.15
2007	732	50802.-	69.50	52556.-	71.80

Tableau déchets ménagers

Année	Tonnes de déchets ménagers	Moyenne par habitant
2005	138.89	188.95 kg
2006	147.32	204.89 kg
2007	135.80	185.51 kg

La Municipalité est très contente de la réduction de 12 tonnes (7.81 %) de déchets ménagers sur une année et ceci malgré l'augmentation de la population. Les mesures de sensibilisation portent leurs fruits; nous vous félicitons et souhaitons que cela continue.

Cette diminution se confirme dans les chiffres des tonnages remis à la déchèterie.

Pour exemple : Kg de papier déposés :

2005 : 35904

2006 : 37636

2007 : 50235

Une autre façon de composter : le lombric...

Une idée originale pour faire du compost, diminuer le contenu des sacs à ordures ménagères et éduquer les enfants à l'élimination naturelle des déchets ménagers.

Réduisez de 40 à 50 % le contenu de votre poubelle grâce au lombricomposteur Can-O-Worms.

Figurez-vous qu'en fonction de la grandeur des ménages, les vers peuvent produire pour vous jusqu'à 45 kg de lombricompost par an. En effet, les lombrics travaillent jour et nuit au recyclage de vos déchets organiques, sans odeur ou saleté.

Découvrez ainsi comme ils produisent le meilleur engrais nature.

Vous trouvez d'autres informations pertinentes sur le site internet www.lombrionus.ch

La Municipalité

Féchy, février 2008